



**Extrait du registre des délibérations du
conseil municipal de la commune de
LA BATHIE**

Séance du 10 juin 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

Date de la convocation : 02 juin 2025 Date d'affichage : 02 juin 2025
Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de votants : 18
OBJET : Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-cinq mardi dix juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDRE, maire.

Présents : Mmes Jeannine CHAPUIS, Gaëlle CLERY, Sylviane ETAIX, Céline LEGER, Graziella LEGER, Laetitia VERCIN.

MM. Jean-Pierre ANDRE, Pascal BOUVIER, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Jean-Sébastien JOLY, Michel LEMAIRE, Eric MATHEX, Olivier MICHEL, Michel MONTET, Laurent SADY.

Absents : Mmes Sabrina BARBERO (procuration à Mme Laetitia VERCIN), Marie-Danielle DURAND (procuration à Mme Jeannine CHAPUIS), Corinne PAYOT.

Monsieur Michel LEMAIRE a été élu secrétaire de séance.

Il est exposé au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux chapitres et opérations ci-après du budget de l'exercice 2025, doivent être modifier, notamment afin de pouvoir réaliser des travaux de passage en éclairage LED à l'intérieur de plusieurs bâtiments communaux. Il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-739218 : Autres prél. pour reversements de fiscalité entre coll locales	0,00 €	24 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	24 600,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73111 : Impôts directs locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 600,00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 600,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	24 600,00 €	0,00 €	24 600,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-2131-108 : ECOLE MATERNELLE	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-17 : BOULODROME	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-32 : SALLE POLYVALENTE	0,00 €	11 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-43 : FOYER RURAL	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-45 : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-47 : TENNIS	0,00 €	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-38 : RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	25 100,00 €	25 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	25 100,00 €	25 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		24 600,00 €		24 600,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux modifications budgétaires telles qu'exposées précédemment.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 18

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Jean-Pierre ANDRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20250610-D01_CM_10_06_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025